

Zeitschrift: Bulletin d'apiculture de la Suisse romande : revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 2 (1880)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements :

Partant de janvier et septembre.

Suisse . fr. 4.— par an.

Étranger » 4.50 » »



Annonces :

Payables d'avance.

20 centimes la ligne
ou son espace.

BULLETIN D'APICULTURE

POUR LA SUISSE ROMANDE

Par suite d'arrangements pris avec la Société Romande d'apiculture, ses membres recevront le Bulletin sans avoir d'abonnement à payer. Les personnes disposées à faire partie de la Société peuvent s'adresser à la rédaction qui transmettra les demandes.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. ED. BERTRAND, au Chalet, près Nyon, Vaud. Toute communication devra être signée et affranchie.

SOMMAIRE. CAUSERIE. — CALENDRIER. — SOCIÉTÉ ROMANDE. *Assemblée du 26 avril 1880.* — *Rapport sur la ruche Dadant*, Ed. Bertrand. — *Elevage des reines en vue des essaims.* — COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES: C. de Ribeaucourt. — F.-A. J. — BIBLIOGRAPHIE. — VARIÉTÉS. — ANNONCES.

CAUSERIE

Nous voici à l'époque où les apiculteurs n'ont guère le temps de lire ni d'écrire, car tous les moments de loisir sont pour le rucher; aussi cette fois-ci pourrons nous donner satisfaction à ceux de nos lecteurs, et il y en a plus d'un, qui nous reprochent d'en dire trop long.

Le numéro d'avril du *Bulletin d'apiculture* contient un article dont le signataire, dans son ardeur de néophyte, nous prend à partie sur plusieurs points. Ayant fait avec succès quatre transvasements, il se croit autorisé à réformer les méthodes de transvasement recommandées par les meilleurs auteurs tant en Europe qu'en Amérique. Notre collaborateur du Calendrier se charge de lui répondre en ce qui le concerne, mais il est une autre critique que nous désirons relever.

On nous reproche d'avoir donné un devis beaucoup trop élevé pour l'installation d'un rucher de commençant; nous avons indiqué les prix des ruches et instruments que nous employons et si nous ne les avons pas atténués, c'est avant tout pour rester dans la vérité, mais aussi pour faire comprendre qu'on ne doit pas s'engager légèrement dans l'apiculture mobiliste. Nous regretterions infiniment que nos campagnards s'imaginassent qu'il suffit de se procurer une ruche à cadres quelconque pour faire de l'apiculture moderne. L'achat du matériel,

qu'il est important de choisir aussi perfectionné que possible, doit être accompagné d'études préliminaires et de la ferme volonté de s'occuper de ses abeilles en faisant tout le nécessaire pour la conduite du rucher. En parlant ainsi, nous avons présent à la mémoire ce qui s'est passé, il y a quelques années, dans une contrée que nous pourrions citer. Un homme compétent, subventionné par les autorités de l'endroit, donna une série de conférences sur l'apiculture mobiliste et présenta un modèle de ruche économique qui lui donnait de bons résultats. Les auditeurs retinrent surtout de l'enseignement donné qu'avec cette ruche à bas prix on pouvait obtenir beaucoup de miel et un grand nombre d'entr'eux l'adoptèrent; mais comme on ne peut pas apprendre à conduire un rucher en deux ou trois leçons et que tous les campagnards n'ont pas le loisir de consacrer aux ruches mobiles le temps qu'elles demandent, ils négligèrent les manipulations nécessaires, et les résultats furent naturellement pires que si les abeilles avaient été laissées dans leurs demeures en paille. Le découragement vint, on s'en prit à tort à la ruche, et c'est la localité en question qui se montre maintenant la plus réfractaire aux nouvelles méthodes. Pour faire de l'apiculture mobiliste, il faut s'y mettre sérieusement ou ne pas s'en mêler. Les frais ne sont rien en proportion des produits, mais au moins les premiers déboursés font réfléchir.

La Société vaudoise d'agriculture se propose d'organiser à Aubonne une exposition qui sera ouverte aux diverses branches de l'agriculture. La première division, consacrée à l'apiculture, comprendra trois catégories, savoir: 1° Ruches avec ou sans abeilles. 2° Outils. 3° Produits. Toute personne qui voudra exposer, devra s'adresser au président de la Société, M. Favre, député, à Etoy, pour la remise des formules de déclaration.

Le concours aura lieu les 10, 11 et 12 septembre 1880.

Nous ne saurions trop féliciter la Société vaudoise des encouragements qu'elle se montre disposée à donner à une branche qui, quoique modeste, peut prendre un réel développement dans notre pays et donner des résultats vraiment rémunérateurs.

Nous recevons de MM. Dupasquier et Menoud, de Villaraboud, des échantillons de feuilles gaufrées fabriquées avec la machine américaine envoyée par M. Ch. Dadant. Ces feuilles sont vraiment très bien faites, de bonne épaisseur et de belle cire. Nous voilà donc pourvus, en Suisse, de plusieurs bonnes fabriques de rayons. Ceux que nous fournit M. Pometta sont aussi très bien confectionnés; les produits des autres fabricants sont déjà connus.

Pour les grands cadres surtout, il est important, à moins qu'on ne soutienne les feuilles avec des fils de fer, que la cire ait une certaine épaisseur; les alvéoles ne se déforment pas et les abeilles économisent d'autant plus de miel dans la construction, qu'on leur fournit plus de cire. D'après Mme F. Dunham, grand apiculteur et fabricant de machines à rayons, il est indispensable que les feuilles soient assez épais-

ses pour que 8 à 9 pieds carrés fassent un kilogramme en poids; cela donne environ 6 feuilles Dadant ou Layens au kilo. C'est à chacun, en faisant sa commande, de demander l'épaisseur voulue.

CALENDRIER

MAI

Il y a eu de belles journées de récolte en avril, mais la floraison des arbres fruitiers a été en partie perdue pour les abeilles en plaine par le fait du mauvais temps, et maintenant (8 mai), il souffle une bise glaciale qui rappelle l'hiver; heureux ceux qui possèdent de bonnes ruches doublées!

J'ai parlé dans mon article précédent de ce qu'il y avait à faire en avril et mai, et n'ai pas grand'chose à ajouter. Il faut continuer à agrandir les ruches au fur et à mesure des besoins, former les essaims artificiels et donner des cadres à bâtir, en se rappelant que ce sont les essaims naturels et les colonies ayant des reines de l'année qui bâtissent le mieux les rayons d'ouvrières sans le secours de feuilles gaufrées.

On peut pousser plus ou moins aux bâtisses, au miel ou aux essaims, selon les besoins: celui qui crée un rucher cherche naturellement avant tout à obtenir des bâtisses et des essaims, mais c'est au détriment du miel; tandis que pour l'apiculteur qui a un rucher bien monté et une belle provision de rayons, le miel passe avant tout, puisque c'est le résultat palpable de son exploitation. Quand on est arrivé au chiffre de colonies qu'on veut ou peut posséder, on se borne à former le nombre d'essaims nécessaire pour combler les vides et parer aux éventualités. Il est difficile de préciser le nombre d'essaims qu'on peut faire sans inconvénient avec un chiffre de ruches donné; cela dépend de la saison, de la force des colonies et de la flore de la localité, mais je crois que dans notre pays il faut considérer une augmentation de 50 pour 100 comme un maximum; prélever 10 essaims sur 20 colonies, c'est déjà beaucoup, à moins qu'on ne sacrifie la récolte.

Le sujet de l'essaimage naturel a été longuement développé dans le *Bulletin* même par M. Ch. Dadant; on ne peut le traiter après lui. Le Calendrier de mai 1879 en parle du reste en détail. Je dirais seulement, en passant, que lorsqu'une colonie a donné un essaim naturel, on fait bien, le cinquième ou le sixième jour après, d'enlever les cellules maternelles restantes, à l'exception d'une ou deux. Ces cellules, détachées délicatement, peuvent être données en place de reine (greffées dans la partie supérieure d'un rayon) à de petites colonies formées dans le but de les faire éclore. C'est le moyen de se faire une provision

de jeunes et bonnes reines, car, je tiens à le répéter, les reines élevées par des colonies faibles ou orphelines, de même que celles qui ne sont pas formées pendant la grande récolte, ne valent rien. Depuis que j'ai posé la chose en principe dans le *Bulletin* du mois dernier, j'ai déjà reçu de plusieurs côtés des lettres à l'appui de cette théorie ; un grand apiculteur de la Suisse allemande, entr'autres, m'écrit que sur une soixantaine de colonies hivernées, il a perdu, en mars et avril derniers, huit reines qui étaient toutes des reines élevées artificiellement au mois de septembre précédent.

Le correspondant d'un journal français me fait l'honneur de critiquer mon procédé pour les transvasements, et bien qu'il se déclare jeune en apiculture, il me reprend en termes très sévères. Je n'ai nullement déconseillé le tapotement, qui réussit très bien en bonne saison, et j'ai déjà employé ce moyen, cette année, pour le transvasement de plus de cinquante colonies, mais quand il fait froid, cela va moins vite, et chez nous beaucoup d'apiculteurs trouvent une économie de temps à s'en dispenser lorsqu'ils opèrent de bonne heure dans la saison et que les colonies sont encore faibles. Mon contradicteur trouve les précautions que je prends contre le pillage, etc., tout-à-fait superflues ; quand il aura quelque expérience des abeilles, il changera d'avis ; qu'il lise, du reste, dans l'excellent ouvrage de son compatriote M. Sourbé, le paragraphe intitulé *Changement de logement des abeilles*, il y apprendra que, même en Gascogne, les précautions sont indispensables ; on en prend plus ou moins selon la saison, cela va sans dire, mais je trouve en somme plus simple de s'installer dans une chambre où l'on peut opérer par tous les temps, que de porter les ruches au loin pour les transvaser.

D. D.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 avril 1880,
tenue à Cologny, près Genève, au restaurant du Chalet-Suisse.

Présidence de M. C. de Ribeaucourt, président.

Bureau : MM. Fusay, Dumoulin et Bertrand, secrétaire.

La réunion était convoquée pour midi et demie ; après un modeste repas auquel assistent une cinquantaine de personnes, M. le président ouvre la séance par une allocution dans laquelle il fait l'historique de la Société, de sa fondation et de son développement ; il rappelle que, dans tous les temps, il y a eu des personnes distinguées qui se sont occupées des abeilles soit pour les étudier, soit pour les cultiver.

Le compte-rendu de l'assemblée du 21 août 1879, donné par le *Bulletin*, est adopté comme procès-verbal.

M. le secrétaire fait circuler le *Calendrier apicole* de M. H. Hamet, 4^{me} édition, que son auteur a bien voulu offrir à la société, et rappelle que cet ouvrage, écrit par un homme de grande expérience, est surtout à l'usage de ceux qui cultivent les abeilles dans les ruches en paille.

M. le président se fait l'interprète de l'assemblée en offrant des remerciements à M. Hamet et présente la 3^{me} édition de son propre ouvrage intitulé *Manuel d'apiculture rationnelle*.

M. Bertrand donne lecture d'un *Rapport sur la ruche Dadant* (voir plus loin).

La discussion est ensuite ouverte sur le sujet proposé à l'ordre du jour, *l'hivernage*.

M. Dumoulin recommande de nourrir les ruches de bonne heure, c'est-à-dire en août. Sa recette pour le sirop est 5 kilos de sucre dans 3 litres d'eau et faire cuire un quart d'heure. Si l'on veut employer du miel de qualité douteuse, il faut le faire bouillir préalablement avec de l'eau. On doit éviter que les abeilles s'engluent, celles qui deviennent noires ne passent pas l'hiver.

M. F. Eisenhardt, pour éviter l'humidité en hiver, fait au bas de la ruche, derrière, un trou du diamètre d'un crayon; un paillason suspendu par derrière empêche le courant d'air.

M. F. Thuillard: un petit trou derrière les ruches au bas est excellent; on l'ouvre de temps en temps; moins, naturellement, pendant les froids. Les ruches doivent être placées bien de niveau, afin que les constructions, qui sont toujours verticales, se trouvent bien au milieu des cadres; pour l'hiver, on incline légèrement les ruches en avant au moyen d'un cale, afin que les eaux s'écoulent. Il faut éviter les espaces vides dans les ruches. (M. Eisenhardt est également de cet avis).

M. Thuillard indique aussi un moyen pour remédier à l'inconvénient que présentent les ruches à bâtisses chaudes, c'est-à-dire celles dont les rayons sont placés transversalement par rapport à l'entrée. Les abeilles s'établissant à l'automne sur les rayons les plus rapprochés de l'entrée, on recule ces rayons portant les abeilles de deux ou trois espaces et on met devant à leur place deux ou trois rayons bien garnis de miel.

Sa recette pour le sirop est 2 kilos de sucre dans un litre d'eau, faire cuire 8 à 10 minutes.

M. Fusay attache beaucoup d'importance à la position des rayons qui, selon lui, doivent être parallèles à l'axe de l'entrée et non transversaux. Pour ces derniers, le moyen suggéré par M. Thuillard lui paraît excellent: reculer le groupe et mettre du miel devant, sinon les abeilles périssent de faim très vite. Il trouve aussi aux ruches à bâtisses chaudes une infériorité au point de vue de la production du miel; ses colonies à bâtisses froides remplissent leurs 18 cadres, tandis que celles à bâtisses chaudes n'ont jamais garni plus de 12 cadres. Cette année, ses 4 colonies de ce dernier modèle vont moins bien que les autres.

M. F. Eisenhardt a constaté les mêmes résultats que M. Fusay. Cet hiver, ses colonies en bâtisses chaudes ont plus consommé que les autres, et il y avait beaucoup d'abeilles mortes sur le troisième rayon; c'est sa colonie logée en ruche Dadant qui a le moins consommé.

M. Fusay regrette que beaucoup de gens commettent encore la faute d'emprisonner, en hiver, leurs abeilles au moyen d'une grille, et M. Dumoulin s'élève aussi contre cette déplorable habitude.

M. Henon trouve MM. Fusay et Eisenhardt un peu sévères pour les bâtisses chaudes.

M. Thuillard explique, en réponse à une question qui lui est posée, que bien que la ruche Berlepsch et les modèles analogues soient à bâtisses chaudes, on peut y remédier en déplaçant le trou-de-vol. Dans les pavillons à deux compartiments, par exemple, on peut mettre une entrée à gauche et l'autre à droite.

M. de Ribeaucourt remarque que des pavillons à bâtisses chaudes ont bien hiverné dans le canton de Fribourg et ailleurs, grâce au soin qu'on a pris de mettre de la nourriture sur le devant.

Tous les systèmes de ruches hiverneront bien, mais il sera toujours important de couvrir les cadres avec de la balle d'avoine et de faire les ruches à parois doubles; il faut couvrir de façon à conserver la chaleur et à ne pas intercepter l'humidité intérieure, sans cependant qu'il y ait courant d'air.

L'air se renouvelle mieux dans les bâtisses froides.

Le manque de temps empêche l'entrée en matière sur le second sujet proposé à l'ordre du jour, *l'élevage des reines*.

On trouvera plus loin une notice que M. L. Matter-Perrin avait envoyée pour être lue si le sujet était traité.

M. Bertrand expose un nourrisseur inventé par MM. Menoud et Dupasquier et dont le *Bulletin* a déjà parlé.

M. Masson présente un nourrisseur d'un modèle déjà connu, mais qui est très ingénieusement exécuté en bois tourné.

M. F. Eisenhardt fait la démonstration d'un procédé très simple pour amorcer les cadres au moyen d'une liste et d'un peu de cire chaude.

Un membre expose plusieurs modèles de ruches et en explique la construction et la manœuvre; ce sont les ruches Dadant, Mona et Doolittle; la Dadant a été souvent décrite; la ruche Mona, bien connue aussi, est une ruche double à bâtisses froides, présentant les avantages de la ruche dite allemande sans en avoir tous les inconvénients; on peut en réunir plusieurs sur le même emplacement, sous le même toit, ou les espacer à volonté. Pour le moment de la grande récolte, on peut obtenir des colonies fortes en retirant la reine d'une des deux familles jumelles et en mettant celles-ci en communication entr'elles par le moyen d'une ouverture pratiquée dans la cloison de séparation. M. Mona a réduit la dimension des cadres à $26\frac{3}{4}$ cm. de largeur sur 28 cm. de hauteur dans œuvre, ayant surtout en vue l'apiculture d'é-

levage et de multiplication, mais ceux qui voudront faire du miel, devront consacrer les deux compartiments à une seule colonie, car 9 cadres de $26 \frac{3}{4} \times 28$ donnent une contenance de 24 litres, ce qui est insuffisant pour le développement d'une colonie.

La ruche américaine Doolittle, qui est spécialement destinée à l'obtention de miel en petites boîtes, est assez compliquée.

L'habile apiculteur, qui l'a faite pour son usage, en tire certes un bon parti, mais il doit falloir un praticien consommé comme lui et une surveillance active pour la manœuvrer avec succès.

A l'occasion d'une discussion qui est intervenue à propos des colonies monstres dont plusieurs journaux ont parlé et de la ponte dont une reine est susceptible, M. Thuillard tient à mentionner qu'il a reçu de M. J. Pometta une reine italienne magnifique.

La séance s'est terminée par une visite au rucher de M. Fusay, à Bessinges; malheureusement une pluie battante a empêché les opérations que le propriétaire se proposait de faire à titre d'enseignement pour les commençants.

Le mauvais temps n'a cependant pas empêché l'assistance de goûter aux rafraîchissements de toute espèce que M. Fusay avait préparés pour ses collègues, et d'admirer la bonne tenue des ruches (Layens) et leurs belles populations. Une colonie entr'autres avait 9 cadres (31×37 dans œuvre) entièrement remplis de couvain, ce qui suppose une ponte supérieure à 3000 œufs par jour!

Le Secrétaire, ED. BERTRAND.

RAPPORT SUR LA RUCHE DADANT

Mes chers collègues,

A notre réunion d'automne de 1878, j'ai traité devant vous la question des dimensions à donner aux ruches, et à Payerne, l'an dernier, je vous ai signalé les divers modèles de ruches qui étaient, selon moi, les meilleurs à conseiller. Pour l'un de ces modèles, la Quinby-Dadant, je m'étais réservé de faire des expériences sur l'hivernage et j'avais fait appel à mes collègues pour qu'ils en fissent comme moi.

Je viens aujourd'hui vous rendre compte du résultat. J'ai hiverné mes dix colonies de Nyon dans des Dadant construites (sauf dans quelques détails insignifiants) selon les indications que M. Dadant m'avait fournies lui-même, l'an dernier, et conformément aux plans produits par moi à l'assemblée et livrés à M. P. von Siebenthal. J'ai retrouvé mes dix colonies florissantes, ce printemps; elles étaient populeuses et avaient perdu fort peu d'abeilles: il n'y en avait pas plein un verre de mortes par ruche!

Cependant l'hiver a été rude, le thermomètre est descendu à — 19°

cent. chez moi et mes ruches étaient en plein air. — J'y ai constaté sur les plateaux une croûte de glace qui s'y est maintenue longtemps.

Voici les précautions que j'avais prises : dans le courant d'octobre, j'avais doublé les deux planches de partition d'un petit paillason et remplacé la toile cirée recouvrant les cadres par un matelas-châssis en serpillière rembourré de balle de blé ; le chapiteau ou couvercle avait été percé de deux trous grillés pour la ventilation.

Je me suis abstenu, cela va sans dire, de toucher aux ruches à partir de la mise en hivernage jusqu'au milieu de février.

Ces dix colonies couvrent, aujourd'hui 26 avril, 9 à 11 cadres (36 à 45 litres), dont 5 à 7 de couvain ; l'une d'elles, italienne, provenant d'une reine reçue de M. Ch. Bianconcini, de Bologne (je tiens à le dire en passant), occupe ses 11 cadres et j'ai dû lui donner une hausse qu'elle occupe aussi, car les abeilles ne pouvaient tenir toutes dans le corps de ruche et couvraient la planchette d'entrée et l'extérieur de la ruche. C'est à cette colonie, qui a déjà des alvéoles royaux en formation, que je demanderai des reines pour mes essaims.

Je conclus de ce qui précède que la Dadant est une ruche de premier ordre, très appropriée à notre climat. Remarquez que le bien que j'en pense et que j'en dis, n'infirme en rien la bonne opinion des autres modèles que j'ai recommandés.

J'ai obtenu dans deux autres ruchers un hivernage tout aussi satisfaisant dans des Layens.

S'il m'était permis d'établir une comparaison entre ces deux modèles également bons, je dirai que la Layens est d'un maniement un peu plus simple pour l'amateur, mais que la Dadant présente quelques avantages pour l'industriel par le fait de la séparation de la chambre à miel de la chambre à couvain. Cette dernière se prêtera peut-être mieux à l'obtention de miel en boîtes (en rayons) à l'américaine.

Vous trouverez exposée sur la table l'une de mes ruches Dadant avec son attirail d'hivernage, qui est bien simple, comme vous le verrez.

Ed. BERTRAND.

ÉLEVAGE DES REINES EN VUE DES ESSAIMS

Si on possède une bonne race qu'on désire propager, on devra de bonne heure en former des essaims artificiels, et tirer parti de tous les alvéoles maternels disponibles pour former des ruchettes, afin d'obtenir des jeunes reines à l'époque ordinaire de l'essaimage. À mesure que les reines éclosent, on peut former des essaims artificiels, et deux jours après donner à chaque souche une de ces jeunes reines ; quoiqu'elles soient facilement acceptées avant leur fécondation, on les placera par précaution sous couvercle durant 24 heures. Par ce procédé, on obtient la race désirée et on évite les essaims secondaires.

Le résultat est le même si on place un alvéole maternel au lieu d'une reine, la seule différence est la chance de l'éclosion.

Payerne, 14 avril 1880.

L. MATTER-PERRIN.

COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES

(Nous insérerons avec plaisir et toutes les fois que cela sera possible les communications qui nous seront adressées, mais nous déclinons toute responsabilité pour les opinions ou théories de leurs auteurs.)

Arzier, le 12 février 1880.

Monsieur le rédacteur et cher collègue,

Je ne voudrais pas fatiguer les lecteurs de votre *Bulletin* par la continuation d'une lutte qui, à mon avis, aurait pu être évitée, puisqu'elle ne paraît avoir eu pour cause, selon vous, que deux mots *mais et les meilleurs* que vous soulignez, page 273 de votre *Bulletin* de décembre dernier.

Comme j'ai répondu à tout ce qui me paraissait avoir quelque importance dans vos critiques un peu vives, je tiens à ce que vos lecteurs sachent bien que, loin de repousser l'emploi des ruches de Layens, Dadant et Burki, j'ai constaté qu'entre les mains d'apiculteurs intelligents et qui savent les diriger, elles offrent d'excellents résultats; mais il faut pour cela:

1° Avoir de fortes colonies bien approvisionnées pour l'hivernage.

2° Nourrir au printemps de bonne heure et d'une manière régulière et persévérante, comme vous l'avez fait à Nyon et Gryon. (1)

3° Avoir, au moment de la grande miellée, des jours favorables à l'emmagasinage du miel et non des jours comme ceux que M. de Layens a eus, l'année dernière, où ses colonies n'ont pu ramasser de quoi pourvoir à leur hivernage.

4° Une chose que j'aurais dû mettre en première ligne et que vous considérez comme *bien entendue*, c'est que pour faire usage de ces ruches, il faut avoir des ressources pécuniaires que tous les petits apiculteurs ne possèdent pas.

Loin de combattre les principes de M. Georges de Layens, comme on pourrait le supposer, d'après vos critiques, j'ai été le premier en Suisse à les faire connaître, en rendant compte de son excellent traité dans plusieurs journaux et notamment dans le *Journal de Genève*. En outre, j'ai fait publier dans la *Ferme Suisse* et dans la *Revue horticole*, pendant près de deux ans, une vingtaine d'articles qu'il a bien voulu me communiquer.

Avant d'avoir vu de mes yeux les résultats obtenus avec sa ruche, je l'ai crue trop grande, il est vrai, pour notre pays, parce qu'alors il n'en avait fait usage que dans les Pyrénées et dans le Roussillon, et je déclare aujourd'hui qu'avec une nourriture intensive, après un bon hivernage, et dans

(1) Notre rucher de Bex, qui est celui qui nous a donné de beaucoup les plus beaux résultats en 1879, n'a reçu *aucune espèce de nourriture* pendant toute l'année.

Réd.

une année ordinaire, elle peut être remplie et même au-delà. Mais je crois encore qu'avec d'autres ruches, dont la capacité peut être augmentée en proportion des besoins pour l'emmagasinage du miel, on obtiendra un résultat analogue.

Vous signalez, Monsieur et cher collègue, comme une hérésie, les conseils que je donnais, en janvier 1879, *dans un hiver exceptionnel, après une année exceptionnelle et dans des circonstances exceptionnelles* où, faute de provisions, les colonies mouraient par centaines et par milliers, et je suis heureux de voir que cette hérésie, vous la partagez avec moi, puisque vous dites, page 275, au bas : *Nous maintenons qu'on ne doit visiter ou nourrir une ruche en hiver que dans des cas tout-à-fait exceptionnels.*

Malheureusement ces cas sont, par différents motifs, plus fréquents que vous ne paraissez le supposer, et c'est pour cela qu'après avoir dit, en automne, qu'il est indispensable que les ruches soient bien approvisionnées pour l'hivernage, si je sais qu'elles ne le sont pas, je conseille encore de les nourrir plutôt que de les laisser périr.

Nous sommes donc d'accord, Monsieur le rédacteur, avec cette différence que vous voulez que ceux qui ne suivent pas ponctuellement vos conseils, en soient punis par la perte de leurs colonies, tandis que moi, je voudrais quand même les leur conserver.

Vous me reprochez de n'avoir pas indiqué *mes singulières visites hivernales dans mon calendrier.* (2) Je ne pouvais ni ne devais les indiquer, puisque cela dépend de la température. Mais je ne crains pas de le répéter : je profite, après un grand froid, du retour à une douce température pour m'assurer de l'état de mes colonies. Je vois même par votre *Bulletin* de janvier et février que plusieurs apiculteurs ayant des ruches en plein air n'ont pas craint de suivre mon exemple. De plus, vous avez rendu compte, page 226, de l'état de vos colonies à Gryon et à Nyon d'après les visites sommaires du 21 et du 24 décembre dernier. (3)

Comme je suis président de la Société romande d'apiculture, vous *tenez, dites vous, à dégager une fois pour toutes votre responsabilité de conseils que j'ai cru pouvoir donner, etc.*

Or tout le monde sait que quoique fondateur et président de cette Société, je n'ai jamais eu l'intention d'engager la responsabilité de mes collègues, et que je suis seul responsable des articles que j'ai publiés, comme vous l'êtes seul de ceux que vous publiez dans votre *Bulletin*.

Il est vrai que d'après le système de ruches isolées, avec des brouillards comme ceux que vous avez eus en plaine, cet hiver, l'ouverture d'une ruche était dangereuse. Elle aurait été dangereuse même en montagne jusqu'au 29 décembre 1879. Mais, dans les premiers jours de janvier, cette opération a été faite par plusieurs apiculteurs qui s'en sont bien trouvés.

1^{er} avril. — A ce qui précède, je crois devoir ajouter quelques mots de

(2) Nous avons reproché à notre correspondant de n'avoir jamais mentionné *qu'il choisissait les jours chauds* pour faire ses visites hivernales (*Bulletin* 1879, page 275). Une visite faite pendant que les abeilles peuvent sortir a moins d'inconvénients, mais il fallait le dire. Réd.

(3) A Gryon, tandis que toutes les colonies *sauf une* faisaient une véritable sortie, notre aide, en notre absence, a conclu que celle qui ne sortait pas était périée et il s'en est assuré; il n'y a pas eu là de visite proprement dite; nous avions défendu d'en faire. A Nyon, nous avons dit avoir *prêté l'oreille* pour entendre le bruissement des abeilles; cela ne s'appelle pas visiter !!

réponse à la lettre que vous avez adressée au *Journal d'agriculture* et que vous avez publiée dans le *Bulletin* de mars; vous m'accusez d'avoir travesti vos paroles. Telle n'a pas été mon intention; mais je suis bien aise d'apprendre que je me suis trompé sur les conséquences que j'avais cru pouvoir tirer de l'ensemble de vos critiques de décembre et surtout de cette phrase à mon adresse: *Dites à vos lecteurs qu'il est indispensable que leurs ruches soient approvisionnées à l'automne, qu'autrement elles périront*, etc.

Agréez, etc.

C. DE RIBEAUCOURT.

N'ayant pas le courage de continuer cette discussion, nous nous sommes contenté de relever par des notes quelques inexactitudes. Notre critique avait eu pour but d'empêcher une fausse interprétation relativement au rendement de modèles de ruches recommandés par le *Bulletin*, puis de mettre à l'index les visites hivernales; ce but est atteint, le reste importe peu à nos lecteurs.

Au Rédacteur du Bulletin,

Je possède quelques ruches à cadres mobiles qui sont assez primitives, et dont le couvert peut être enlevé à volonté. Pour y introduire de nouvelles reines, je procède comme suit: J'enlève l'ancienne que j'emprisonne dans une petite boîte dont le couvert est muni d'un grillage à mailles peu serrées. Je place cette boîte renversée sur la ruche que je découvre un peu, de manière à ce que les abeilles puissent, malgré l'obstacle du grillage de la boîte, continuer à présenter leurs hommages à la reine; au bout de deux jours, j'échange cette boîte contre une autre contenant la jeune reine et ses compagnes. D'habitude les abeilles n'ont pas l'air de s'apercevoir de la supercherie et font bonne connaissance avec leur future souveraine. Je libère celle-ci, le soir, après un ou deux jours de réclusion, je la prends par les ailes, l'asperge d'eau sucrée et l'introduit enfin dans la ruche à laquelle j'ai soin d'administrer au préalable un baptême de la même composition. Toutes les expériences que j'ai faites ainsi m'ont pleinement réussi, même la dernière, qui s'est accomplie il y a quinze jours dans des conditions assez critiques. Après l'enlèvement de leur vieille reine et dès l'apparition de la nouvelle, les abeilles devinrent maussades et manifestèrent leur dépit en construisant des cellules royales. Les dames de la cour qui avaient accompagné la jeune reine dans son voyage de Bologne à Colombier, furent même dans leur état de réclusion fort mal vues de la population, et tout annonçait une révolution formidable qui ne tarda pas à éclater. L'apparition de la nouvelle souveraine ne produisit aucun enthousiasme, surtout lorsque je l'introduisis dans son royaume usurpé, on entendit même un murmure de mécontentement parfaitement caractérisé. A un signal donné, toutes les abeilles italiennes qui servaient d'escorte à la reine furent impitoyablement massacrées et tout faisait présager la perte de celle-ci. Trois jours après, j'ouvris la ruche et constatai à ma grande surprise que j'avais gagné la partie, et que les cellules royales nouvellement construites étaient détruites.

J'ai toujours introduit dans la ruche les compagnes de la reine captive en même temps que celle-ci. Ne vaudrait-il pas mieux procéder autrement et

ne libérer que la reine seule? Je le croirais volontiers. Il existe entre les abeilles italiennes et celles du pays une incompatibilité d'humeur insurmontable, qui se traduit très souvent, tôt ou tard, par un massacre. L'année dernière, par exemple, j'ai été témoin, six semaines après la substitution d'une reine italienne à une du pays, de l'extermination en deux ou trois jours, de toutes les abeilles issues de l'ancienne reine.

Permettez-moi une question en terminant. Quel est le meilleur moyen de détruire les fourmis? Je ne crois pas qu'elles nuisent beaucoup aux abeilles; mais elles sont très ennuyeuses, surtout lorsqu'elles sont attirées par la nourriture qu'on distribue aux abeilles. Je me propose de leur faire une bonne chasse, dès que vous aurez eu l'obligeance de m'indiquer quelles armes peuvent être employées contre elles. F.-A. J.

Colombier (Neuchâtel), 27 avril 1880.

Il faut se garder d'introduire avec la reine les abeilles qui l'accompagnent; elles sont toujours traitées en pillardes par la colonie, c'est-à-dire impitoyablement massacrées, et c'est grandement exposer la nouvelle arrivée que de la présenter en pareille compagnie.

On nous a suggéré dernièrement de répandre de la chaux d'usine à gaz autour des ruches pour empêcher la végétation et éloigner les ennemis des abeilles; il est probable que cette matière, qui inspire une grande répulsion à tous les insectes, arrêterait les fourmis, mais nous ne pouvons pas encore en parler par expérience.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Traité théorique et pratique d'apiculture mobiliste par T. Sourbé, Paris 1880.
A Quantin, 7, rue St-Benoit. Prix 3 fr.

C'est un excellent ouvrage qui, bien qu'il ne soit pas à l'abri de toute critique, mérite d'être lu de tous ceux qui tiennent à se tenir au courant des progrès de l'apiculture. L'auteur a été élevé à bonne école et connaît bien son sujet. Son livre contient, en outre de tout ce qui a trait à l'enseignement proprement dit, beaucoup de détails intéressants et d'aperçus nouveaux que l'apiculteur le plus érudit lira avec plaisir et avec fruit. M. Sourbé touche à divers points des mœurs des abeilles qui sont encore controversés dans les deux mondes, et ne craint pas de les trancher à sa manière. Tous ses lecteurs ne seront pas d'accord avec lui, mais les opinions qu'il émet sont raisonnées et bonnes à connaître.

Dans ce qui a trait à l'exploitation, c'est-à-dire à la construction des ruches, à leur ventilation, à l'emploi des rayons gaufrés, etc., il est aussi quelquefois en désaccord avec les auteurs les plus récents, mais nous ne nous chargeons pas de dire qui a raison; nous trouvons seulement qu'il se montre bien sévère pour les rayons artificiels, dont il méconnaît les services réels. Par contre, ce qu'il dit des inconvénients que présentent les bâtisses chaudes, nous fournit de nouveaux arguments contre cette manière de disposer les rayons que nous avons toujours critiquée.

A propos du système de culture américain, M. Sourbé, tout en rendant un hommage mérité à M. Ch. Dadant et à son *Petit Guide*, lui reproche de s'être laissé dominer par une idée préconçue contre les méthodes allemandes et déclare que celles-ci conviennent infiniment mieux au climat de la France; n'obéit-il pas lui-même à une prévention peu justifiée en condamnant les procédés d'outre-mer? Ignore-t-il que son compatriote M. de Layens (auteur d'un bon manuel paru il y a déjà 6 ou 7 ans) les applique depuis plus de dix ans avec succès et qu'il a eu des imitateurs en France et à l'étranger. En Suisse, où le climat est analogue à celui de la France, MM. de Layens et Dadant ont fait de nombreux disciples, et les essais que nous faisons de leurs méthodes depuis quelques années nous donnent des résultats fort encourageants.

Au chapitre de la conduite du rucher, l'auteur suggère, pour la désignation généalogique des mères et la tenue des carnets apicoles, une méthode qui nous a paru si pratique que nous nous sommes empressé de l'adopter pour nos ruchers.

En somme, comme nous l'avons dit, le livre de M. Sourbé doit être entre les mains de tout apiculteur sérieux.

Die Honigbiene, de F.-W. Vogel, Manheim 1880, avec 135 gravures. Prix 12 francs.

Handbuch der Bienenzucht, de G. Kirsten, Weimar 1880, avec 45 gravures. Prix 5 francs.

Apistische Briefe, als Leitfaden zur rationnellen Bienenzucht, de V.-J. Heller, Vienne 1880. Prix 1 fr. 10.

Ces quatre ouvrages se trouvent à la librairie H. Georg, 10, Corraterie, à Genève.

Manuel d'apiculture rationnelle, par C. de Ribeaucourt. Paris, Neuchâtel et Genève, 1880. Prix 1 fr. 25. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette troisième édition, revue et augmentée (Voir aux annonces).

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que l'ouvrage est déjà en grande partie écoulé.

VARIETES

Guérison des maux de dents. — En lisant ce titre, il est probable que plus d'un lecteur haussera les épaules et qu'il se dira en lui-même: Qu'est-ce que les maux de dents ont de commun avec un journal d'apiculture? L'auteur de cet article est sans doute un échappé de quelque asile d'aliénés ou bien, s'il est sain d'esprit, il fait de la réclame pour vendre quelque remède secret dont le produit engraissera son porte-monnaie aux dépens d'un public souvent trop crédule.

Rassurez-vous, mes amis, mon cerveau n'est pas dérangé et le remède que je me fais un plaisir de vous indiquer ne m'enrichira pas, car il ne coûte pas un seul centime. Quand vous aurez mal aux dents, ce dont Dieu vous préserve, vos abeilles seront les meilleurs médecins

que vous puissiez consulter ; elles vous fourniront et vous appliqueront gratuitement le remède nécessaire à une guérison immédiate et certaine.

Lisez ce qui suit : j'espère que vous serez convaincus que ce que je vais vous dire est l'exacte vérité.

Deux fois j'ai été radicalement guéri d'affreux maux de dents par... *une abeille*. La première fois c'était dans le courant du mois de juin 1875. Depuis quelque temps je souffrais de maux de dents très violents qui ne me laissaient pas un instant de repos. Or, un jour que j'étais devant mon rucher, une abeille eut l'heureuse idée de me piquer au coin extérieur de la paupière de l'œil droit, et cette piqure me causa une si grande douleur que d'abondantes larmes inondèrent mes joues. Mais, ô bonheur ! mon mal de dents passa comme l'éclair, en un mot, je fus radicalement guéri et, dans ma vive reconnaissance, j'aurais bien aimé pouvoir sauver la vie à la petite amie ailée qui s'était si généreusement dévouée pour me délivrer de mes souffrances.

Mais, hélas ! le cœur de l'homme est ingrat, j'ai mis en oubli le service que cette pauvre abeille m'avait rendu, il a fallu que de nouveaux maux de dents, dont je fus atteint hier 12 août, me fassent souvenir de ma bienfaitrice, car au moment où je m'y attendais le moins, une généreuse abeille me piqua près des narines et, comme la première fois, je fus guéri immédiatement.

Le fait de ces deux guérisons me paraît assez concluant pour que j'ose dire en terminant : Si vous avez mal aux dents, faites vous piquer par une abeille et vous serez guéris radicalement.

Rougemont, le 13 août 1879.

J. DE SIEBENTHAL.

L'Apiculture au Canada. — C'est le Canada qui paraît avoir été, en 1879, la contrée la plus favorisée au point de vue de la production du miel. Tandis que presque partout aux Etats-Unis la récolte a été très au-dessous de la moyenne, un grand apiculteur de Beeton, Ontario, M. D. A. Jones, a annoncé à la convention de Chicago qu'il avait obtenu de 300 colonies hivernées 75,000 livres (34,000 kilos) de miel, extrait pour la plus grande partie, soit 113 kilos par colonie !

ANNONCES

A VENDRE

pour cause de changement de cadres, un très bon extracteur pour 4 cadres fabrique Siebenthal.

Il est monté sur pieds, a un couvercle et une grille pour retenir les particules de cire, et peut servir pour cadres mesurant extérieurement 34 sur 39 et au-dessous.

Prix 35 francs au lieu de 50. S'adresser à E. Bertrand, au Chalet, Nyon.